LE MANIFESTE DE MONSEIGNEVR LE PRINCE.

ADDRESSÉ AV ROY.

M. DC. XXIII.

Le Manifeste de Monseigneur le Prince.

IL n'y à rien dans ce bas Vniuers qui nous marque mieux le portraict de la Diuinité que nos Roys ses viues Images, & qui nous face voir de plus prez les effects de l'Eternel à l'endroict de ses creatures, que les actions de ses Oingts Sacrez, formees sur le modelle de ses commãdements irreuocables. Qui ne sçait? que quand les humains offençent la Diuine Maiesté de leur Createur, & qu'ils se portent à des choses vicieuses contre les les reigles de leur deuoir. Ce bon Dieu qui ne veut pas perdre ceux qu'il a racheptez par le precieux sang de son fils nostre Seigneur Iesus-Christ se sert d'vn doux & paisible moyen, pour les attirer à la recognoissance de leurs fautes par sa grace preuenãte, les faisans r'entrer dans leur aneantissemẽt: d'où s'ensuit leur conuersiõ en l'estat d'vne meilleure vie. Mais lors qu'au contraire leur obstination les fait perseuerer en leurs meschancetez, & qu'ils ne nettoyent point par vn repentir de cœur les tasches qui noircissent le dedans de leurs consciences, & qu'ils se delectent à faire la guerre à l'Autheur de leur Estre, ce Dieu foudroyãt, armé de courroux, assemble ses forces, & bat à outrance

les ennemys de sa gloire & de son nom, faisant ressentir à leurs ames les peines de l'enfer effroyable.

Ceux qui, comme bon François, auront les ames desueloppees des partialitez, & separees des seditions & reuoltes, & qui (comme Aigles) regarderont à plains yeux les rais du Soleil de la France. LOVIS LE IVSTE XIII. legitime successeur d'Henry le Grand, le Chef-d'œuure du monde, & la merueille des Roys, verront qu'à l'exẽple de Dieu il a vsé enuers ses subiets rebelles d'vne plus que misericordieuse misericorde, leur pardõnãt plusieurs fois leurs crimes & delits, & receuant à mercy ses ames seditieuses filles du desespoir, qui courent y a si long-tẽps hastiuement à leur perte. Ce bon Roy, cet Hercules, dompteur des monstres, ce fils aisné de l'Eglise, ne s'est pas voulu seruir de premier abord de son authorité Royalle pour se rendre absolu: car pour les attirer à repentance, il s'est contenté de sa voix, affin de faire r'entrer ces desobeissans dans le sẽtier d'où ils s'estoient fouruoyez: mais voyant que cette douceur estoit trop douce pour appriuoiser ces ames rudes, il a esté cõtrainct d'y employer celle de son Parlement lequel touchant les playes de ses vlcerez, à retranché ses membres pourris, & endommagez par le reuolte du nombre de ses fidelles seruiteurs, les declarans criminels de leze Maiesté, & en fin ce debonnaire Prince con-

ſiderant que ces paralytiques eſtoient ſans reſſentiment, & que les Arreſts de ſa Cour de Parlement reſtoient inutils, deſireux de conuertir ſes ſeditieux à la cognoiſſance de leurs crimes, il a employé la force de ſes armes pour conſeruer ſon authorité, & la marquer auec le fer, dans le cœur empierré de ſes mutins.

Or pour faire voir clairement (ainſi que dans vn miroër) à ceux qui comme bons François ont leurs poitrines fleur-delizees, le iuſte ſubiect qu'a eu noſtre Alcide de ſe porter à l'extreme, pour ruyner les deſſeins de ſes ennemis contraires à ſon ſeruice, & pour plus ayſement faire cognoiſtre ſa bonté, douceur, & miſericorde, & à l'oppoſite la malice, deſobeyſſance, & infidelité de ſes rebelles. Il faut remarquer qu'apres que Henry le Grand d'heureuſe memoire, que Dieu abſolue, ſe fit faire place par l'effort de ſes armes au trauers de ſes ennemis, & ayant eu ſon front aorné du Diadême Royal, abandonnant la Pretenduë Religion, pour ſuiure la Catholique, Apoſtolique, & Romaine, voulut (pour en quelque choſe recognoiſtre les ſeruices qu'aucuns Seigneurs de la Pretẽduë Religion luy auoient rendus, & leur oſter la deffiance qu'ils auoient de ſa Royalle humeur) leur confirmer le don de quatre vingts deux Villes que leur auoient faict les Roys ſes predeceſſeurs pour leur aſſeurance, ſans conter vingt-

cinq autres qu'ils vſurpoient, & ont vſurpé iuſques à preſent d'vne iniuſte authorité, & ce pour leur teſmoigner qu'il vouloit les faire viure en la liberté de leurs conſciẽces, ſans les agitter en nulle ſorte. Ces Villes, non des plus foibles: mais des plus fortes, ſcituees en tous les endroicts de la France; leur furent données par continuation par l'immenſe bonté de ce Grand Monarque, aux conditions qu'ils ne feroient dans icelles, n'y ailleurs aucunes aſſemblees, Synodes, ny Cercles, que par l'exprez conſentement de ſa Maieſté: & ce iuſques à vn terme limitté. Lequel expiré fut accompagné d'vn autre, par la fauorable faueur de ce bon Roy, qui ne refuſoit rien à ſes ſubiects. La mort deplorable duquel arriuant par le coup d'vn abominable parricide. Il fallut que ces reformateurs vinſent recognoiſtre ce nouueau ROY LOVIS LE IVSTE, reietton de l'ancienne race de S. Louys, eſleué au throſne Royal, par le treſpas regretable de ceſt Incomparable, & apres auoir randu à ſa Maieſté l'hommage de leur obeyſſance, & le terme de la poſſeſſion de leurs villes eſcheu; ils impetrerent d'abondant de la Royne Mere Regente (qui tenoit de ce temps-là en main le Gouuernement de l'Eſtat, pour le bas âge de ſon Fils) vn autre delay, aux conditions prealleguees, & le tout pour conſeruer la Couronne en ſon entier, qui eſtoit menacee de naufrage: ainſi ces

ames craintiues qui cherchoient de l'asseu-rance au milieu de la trãquilité, obtindrent de leurs Maiestez aysement ce qu'ils demandoient, veu que le dessein de ces ames Royalles estoit d'accõplir les Edicts & Ordonnances sur ce faictes par le Grand Henry.

C'est en ce lieu que ma plume s'arreste pour marquer du crayõ de la verité dans les cœurs François, les peines & les souffrances que receut de ce temps de l'euenement du Roy à sa Couronne. Ceste magnanime Princesse Marie de Medicis, femme & Mere des deux plus grands Roys de la Terre. N'est-il pas vray que l'Estat alloit panchant à sa ruyne, & la nef de la Frãce submergee dans les eaux d'vn desbordement furieux, si cette Amazonne ne luy eust seruy de Pilotte, & qu'elle n'eust gauchy par sa preuoyance le heurt des ondes courroucees qui la menaçoient? oüy, c'est vne verité recognue par toutes sortes de creatures.

Tant s'en faut que ses pretendus Religionnaires ayent recogneu le bien que de tout temps ils ont receus de ses sacrees Maiestez: au cõtraire bannissans de leur cœur, l'honneur & le respect qu'ils doiuent a leur souuerain Seigneur, pour y loger vn mespris de son pouuoir, & abusans de son ieune âge, ne iugeant pas que Dieu est son tuteur, & qu'il le tient souz les aisles de sa protection, ils ont secoué le ioug de leur obeissance, dõnant l'entree libre de leurs Villes aux pre-

miers meſcontents qui les elizoient pour refuge, &courans à bride abbatue apres leurs deſreiglez mouuements, ont faict des Synodes & Aſſemblees contre les cōuentions faictes, tant par deffunt Henry le Grand, que LOVIS LE IVSTE à preſent regnant. Ce paiſible Roy qui voit que ces ſuiects mutinez meſpriſoient ſon authorité; leur preſcriuit des Loix qu'ils ne voulurẽt nō plus obſeruer que les anciennes. Le Bearn ne trouuoit pas bon qu'on profeſſaſt dans ſon enclos la Religion, Catholique, Apoſtolique, & Romaine, ny ne voulut non plus acquicter les decimes, ny payer le reuenu aux Eueſques, & Prelats qui leur appartenoient, dogmatiſans en cela comme les Antropomorfittes, enuiron l'an quatre cens, qui enſeignoiẽt qu'il n'eſtoit loiſible aux Eueſques de poſſeder des richeſſes, & que l'Egliſe ne peut auoir autre bien que les ſpirituels. Vuiclef plus temeraire diſoit, que les Princes ſeculiers deuoient non ſeulement: mais pouuoient enuahir ce qui eſt de l'Egliſe, affin de la chaſtier par les meſmes voyes, qu'elle offence, doctrine abominable, contraire à l'Eſcriture Saincte, aux Peres, & à la raiſon; car il eſt eſcrit en l'Exode chapitre 24. *Tu ne tarderas de rendre les decimes, & paier les premices.* Sainct Clement au liure des Conſtitutions Apoſtoliques, chapitre 25. eſcript & preſcript ainſi. *Que l'Eueſque en qualité d'homme de Dieu, prenne les decimes & les premices: car elles*

ſont

sont deuës selon le commandement de l'Eternel.

Les Bearnois neantmoins ne vouloiẽt rien faire de tout cela: mais ils y furent cõtraints, & forcez par la presence de Nostre Ieune Alexandre, qui à leur confusion enrichit ses armes victorieuses des despouïlles de leur honte, ces desordres cessez & calmes en ce païs-là, le Roy reüint à Paris, où il ne fut si tost arriué, que comme d'vn chef d'hydre couppé il en renaist d'autres, aussi apres ce desbordemẽt assoupy, il en nasquit vn nouueau à la Rochelle, ville principalle du gouuernement d'Aulnis differant en qualité: mais plus dommageable en effẽce que l'autre, ou ils firẽt vne assemblee contre le vouloir du Roy qui l'a leur auoit deffendue. Icy paroist la bonté infinie & clemence nonpareille de ce bon Prince, en ce qu'ayant sçeu que ce Synode national de la generalité des Eglises Pretẽdues Reformees s'estoit assemblé en ce lieu pour establir entr'eux vne Republiqne, & par ce moyen aneantir la Monarchie Françoise. Sa Maiesté despecha en diligence plusieurs fois des deputez vers eux pour leur faire rompre ceste conuocatiõ preiudiciable à son authorité: mais ceste deff ence leur seruit de Loy, pour les porter d'auantage à l'executiõ de leur entreprise, en suitte dequoy, apres vn nombre infiny de mespris des commandemens de sadite Maiesté, les ayant faict declarer criminels de leze Maiesté par son Parlement, & iugeant que, ou la douceur est inutille il y faut employer la

force, Le Roy ainſi offencé par ſes ſuiects, reſolut d'y faire vn voyage, & ſuiuy de ſa martialle humeur, accompagné des Princes de ſon Sang, & des Chefs & Officiers de ſa Couronne, il fit marcher l'annee derniere le Regiment de ſes Gardes en campagne: d'vn premier abord ſes deſſeins reuſſirent ſi bien, que Chaſtellerault: l'vne des Villes des rebelles ouurit ſes portes à ſa Maieſté, & ne voulut point attendre l'effort de ſes armes, Saumur, Toüars, Loudun, Parthenay, Fontenay le Conte, Sainct Maixant, Nior, Taillebourg, La Gannache, Iarnac, & Beauuois ſur mer en firent le ſemblable: car les Gouuerneurs de ces Villes zellez au ſeruice de leur Roy, ne voulurent point s'opposer à ſes intentiõs, cognoiſſant bien qu'il n'auoit dans ſa Royalle poictrine que des deſirs ſallutaires pour la conſeruation de ſon Eſtat, & pour le proffitable repos & tranquillité de la France.

Entre tant de Villes obeiſſantes, ſainct Iean ſe rebelle contre ſon Souuerain Seigneur, ſoit que la qualité du Chef qui y cõmandoit enflaſt le courage de ceux qui la gardoient, qu'ils eſperaſſent vn fauorable ſecours de leur party, ou qu'ils creuſſent que les murs & foſſez de leur Ville fuſſent inacceſſible: comme ſi rien eſtoit impoſſible à la force d'vne armee Royalle, commandees par de ſi braues Chefs, & commandee de tant de membres aguerris, Mais quoy! ſes temeraires ne preueurẽt pas le malheur qui

les talonnoit, & considererent encor moins, que comme les rais du Soleil peuuent dissiper en vn rien l'air nuageux qui veut offusquer la lumiere, que de mesme aussi la presence lumineuse, de l'auguste Majesté de ce Magnanime peut destruire en vn momẽt les presomptueux desseings de ses ennemis. Briarree, & Ancellade, voulant faire la guerre contre Iupiter, firent des Montagnes de terre pour escallader les Cieux, & le chasser de son throsne: mais se riant de leur folie, il terrassa ses temeraires insensez d'vn coup de foudre: aussi ces nouueaux geans, aduersaires de Nostre Alcide, ont beau assembler Ossa sur Pelion pour amoindrir son authorité, il à fallu que leur temerité, impunie par la clemence de ce tout bon, demendast pardon, grace, & misericorde à sa Maiesté. Il receut donc ce pauure peuple rebelle à composition, se contentant pour marques de sa victoire de la ruyne des murs de sainct Iean d'Angely, & de l'aneantissement de ces anciens Priuileges, aymant mieux se venger des choses insensibles, que des creatures seditieuses, tant est courtois & debonnaire ce Genereux Prince, la prise de sainct Iean, l'vne des plus fortes places qu'eussent les rebelles) intimida beaucoup de courage, & fit que plusieurs autres Villes se rendirent en mesme temps a l'obeyssance de cét Inuincible Heros, a qui rien ne peut resister. Et si toutesfois Clerac Nerac, Bergerac, places rebelles, au lieu de faire proffit du domma-

ge d'autruy, & se soubmettre aux Loix du deuoir, persisterent à mesmes effects que sainct Iean, ausi receurent-ils pareilles aduantures, le Roy tousiours gaignant pays sur ces reuoltez, s'ornant le front de milles victoires, campa le siege deuant Montauban, l'vne des plus importantes Villes de ce party rebelle. C'est là où ce Genereux Prince, sorty de la tige de l'Illustre Maison de Lorraine, Monsieur le Duc du Maine receut le coup de sa mort, lors que plus il estoit occuppé à rendre au Roy les tesmoignages de sa fidelité à son seruice. Il ne faut pas demãder si ces ames empestees receurent de la ioye de ce trespas, puis que c'estoit leur oster vne poignãte espine du pied. A mesure que ces miserables se resiouyssoient de ceste fin funestre & dommageable. Toute la Frãce la regrettoit, & peu s'en falut que le desplaisir que l'on en conceust ne causast vne grãde effusion de sang de ces reste de reuolte, s'il n'y eust esté sagement pourueu par Monsieur le Duc de Montbazon, Gouuerneur de Paris. Tant d'autres braues gens d'eslite se sont perdus deuant ceste ville desobeyssante, le receptacle de tout ce qu'il y a iamais eu de meschãt icy bas que la memoire en est outrageuse. Nostre debonnaire Louys tesmoigna à la mort de ce Grãd Duc, combiẽ il ayme ses seruiteurs. L'hyuer venu & l'iniure du temps desfauorable pour vn siege de telle consequence, obligea le Roy à retirer son armée pour la loger és enuirõs

de ceſte taſniere à gens deſeſperez, & de ſe rendre à Paris où ſes affaires l'appelloient. Il laiſſa en ſon abſence en ce païs-là le grand Duc d'Angouleſme, qui ſans fin à eu les armes ſur le dos, & qui a donné de ſi belles preuues de ſa valleur en tant de belles occaſions, & par des victoires ſignallees contre les ennemis, pour s'oppoſer aux deſſeings du ſieur de Rohan, chef de ce party rebelle, qui ont touſiours eſté conuertis en fumee, rien ne pouuant reſiſter à l'effort du genereux courage de ce grand Duc. Le Roy donc de retour en la ville Capitalle de ſon Royaume, y fit ſon entree triomphante, le bruict de Viue le Roy retentiſſoit iuſques aux Cieux.

Il ſembloit que ces ames mutines affoiblies par tant de pertes, ſurchargee de tant de peines, & accablee preſque ſoubs le faix de leur ruyne, pendant ce cours de l'hyuer ne deuſſent employer le temps à autre choſe qu'à meditter les occaſions d'attirer ſur eux par leurs humbles ſubmiſſions, la bienvueillance de leur Roy par eux ſi iniuſtemẽt meſpriſee. Tous les bons François viuoient en ceſte eſperance, & croyoient que comme c'eſt du propre de l'homme de pecher: mais du Diable, de perſeuerer que ces deſuoyez recognoiſſoient leurs fautes: mais tout au rebours, car au lieu de ſonger à l'auantage de leurs conſciences, ils minuttoient les moyens de faire reuiure leur ſedition qui coſtoioiẽt ſa ruyne. Prenant donc pour fa-

ueur le commencement du prin-temps, & l'abſcence du Roy, ils font mettre en campagne au pays d'Aulnis le Sieur de Soubize, qui, depuis la priſe de ſainct Iean d'Angely, s'eſtoit, comme le limaçon, touſiours retiré en ſa quoquille. Ce chef ſans conduitte, parjurant ſa foy, & violant le ſeruice que de nouueau il auoit iuré à ſa Maieſté, fit leuee de toutes ſortes de trouppes, extraictes de la lye du peuple, & ayant aſſemblé quelque quatre à cinq mil hommes de pied, & cinq à ſix cens cheuaux, employe les premiers effects de ſa rage à s'emparer de quelques places ſans reſiſtance, endommager le pays, violler femmes & filles, piller & ſaccager le pauure peuple. Voila les beaux commencements de ſa valeur.

Noſtre Iuſte Louis ennemy de telles inhumanitez, ne pouuant voir à ſes yeux cõmettre tant de rauages par vn ſuiect pariure, ſans y donner ordre, reſolut de s'oppoſer à ces exactions pernicieuſes par ſes armes, & s'achemina à grandes iournees vers ce pauure pays deſolé, pour diſſiper, comme le Soleil par ſes rayons les nuages qui vouloient obſcurcir ſon eſclat. Deſ-ja le ſieur Comte de la Roche-foucault, Gouuerneur pour ſa Maieſté en la Prouince de Poictou, contrarioit & empeſchoit les deſſeings de ce nouueau partiſan de reuolte, quand le Roy l'ayant ioinct, & eſtant arriué à Nantes, ſadicte Maieſté eut aduis que cét ennemy apprehendant les approches de ce Conquerãt,

quittoit le pays pour preuenir le chaſtiment qu'il auoit merité, & qu'il ne pouuoit euitter que par vne honteuſe fuitte, & à l'inſtant ce Grand Roy pourſuiuit haſtiuement en perſonne le ſieur de Soubize qui s'eſtoit ia retiré dans l'Iſle de Rié, qui eſt comme inacceſſible, pour plus ayſement faire embarquer ſon armee, & luy donner retraitte dans la Rochelle, azille des ennemis de ceſte Monarchie Françoiſe, mais ce Roy triomphant, ce Mars belliqueux, à qui rien n'eſt impoſſible ny difficille, pour l'accompliſſement de ſes victoires, tant Dieu l'aime & le fauoriſe, fit par ſa ſeulle preſence retirer dans les abyſmes des eaux qui luy donnerẽt paſſage, & à ſon armee au milieu de ſon Element, qui auoit touſiours, & de memoire d'honneur, remply ſon lict d'vne ſi grande abondance de ſa mouëtte liqueur que aucun endroict de ceſte Iſle n'eſtoit gayable. Ce fut alors que l'armee ennemie fut deffaicte, & ſon Chef honteuſement reduict par ſa fuitte, à eſuiter les coups de la collere de ce victorieux.

Ce n'eſt pas mon deſſein de d'eſcrire le carnage qui fut faict de ſes temeraires brauaches, de plus doctes plumes que la mienne en ont faict vne ample recit, il me ſuffira ſeulement de dire en paſſant, que ce qui ne fut ſacrifié à la collere de ce vainqueur, furent ceux à qui la clemence plus qu'humaine de ce bon Roy, donna la vie, aymant mieux vaincre ſans faire mourir, que de dõ-

ner la mort en combattant, la perte & desfaitte de tant de creatures, que la liberté de viure auoit attiré à ce party, ne debuoit-elle pas faire ranger au debuoir de l'obeyssance Royalle ces perturbateurs du repos public? Mais tant s'en faut: car ces miserables obstinez à leur ruyne se saisirent de Royan, & y assassinerẽt celuy qui y commandoit, pensant contester le passage à sa Maiesté, qui se faict faire iour au trauers de leurs oppositions, Tonnins se fit battre plus viollemment qu'auparauant, effects de desesperez: mais en fin ne l'vne ne l'autre n'ont peu esuiter leur prise.

Apres la reduction de ces deux Villes, Clerac, qui auoit desia ressenty les effects de la clemence de ce debonnaire Roy, par le pardon qu'il decerna au crime de sa rebellion, se mutinãt vne seconde fois, & se rendant ingratte à la cognoissance de tant de grace qui luy auoit esté faicte, ouurit ses portes aux mutins qui s'offrirẽt à la deffendre, des desseins desquels finirent à leur nayssance : car s'estans inhumainement assouuis du sang d'vn des bons Peres Iesuistes, que cruellement ils occirent, & apres sa mort le traisnerent par les ruës, pour les auoir excitez preschant la parolle de Dieu, à obeyr à leur Roy, furent incontinent assiegez & forcez à se rẽdre, & leur ville bruslee, pour signe de leur perfidie, & cruauté abominable.

Cet exemple qui deuoit faire trembler de peur

peur tout le reste des seditieux, & les attirer à leur deuoir, ne gaigna rien sur ces ames acariastre, ile ne laisserent pas de se fortifier dans S. Antonin, & d'y attendre le choc: mais comme ils virent ne pouuoir euiter le foudre de ce puissãt Roy, qu'en se rangeant à l'abry de ses lauriers, ils se rendirent entre les bras de sa misericorde, tousiours ouuerts à qui les eslist pour azilles, tellement que ce triomphant, se contenta de faire pẽdre quelques Consus Autheurs, & Ministre du reuolte, prenant le reste à compassion & à grace.

Ce procedé fut trop doux, pour les ames si desloyalles & meschantes, puis qu'abusans de cette trop excessiue debonnaireté, laquelle vzoit enuers eux plus de pardõ que de punition, ils se ietterent dans Negrepellice, sans considerer le peril ou ils alloient se plonger.

Negrepellisse donc plus opiniastre, & endurcie à sa meschãceté que les autres Villes, resolut de creuer, ou de soustenir le siege.

Pauures desesperez! vous ne preuoyez pas le malheur qui vous tallonne, & considerez encor moins que c'est directement s'opposer à Dieu, que de resister aux Roys ses viuantes Images.

Le cœur fermé à toutes sortes de bons desirs, & l'oreille sourde aux sommations qu'on leur fait de se rendre, ils ne veullent rien croire ny oüyr, ils mesprisent ces admonitions salutaires, tant pour leurs corps,

que pour leurs ames, & en fin ayans quelque temps vainement resisté, ils furēt pris d'assaut, & tous immolez a la Parque, par le tranchant de l'espee des soldats animez, & irritez d'auoir veu trop de temps resister ces Pigmées. Heureuse deffaite, si elle eust appellé le reste de ces fouruoyez dans le chemin de l'obeyssance.

Ces tristes euenemens qui debuoient imprimer la crainte & la peur sur la face du reste de ce party rebelle, ne r'abbatirent point l'audace à ceux de Lunel: car insolemment temeraires & audacieux, ils oserent bien refuser l'entree de leurs portes à la Maiesté Royalle, Monsieur le Prince de Condé y conduisoit son armee, & les força à se rendre à composition, ils eussent esuité leur mort, si ne viollans point leurs foy iuree, ils n'eussent voulu r'entrer triomphants d'où ils estoient sortis vaincus, mais ayant rencontré en se retirant, quatre cens hommes des leurs, qui estoiēt sortis d'Aiguemorte pour les secourir, & qui les encouragerent de regaigner ce qu'ils auoient perdu, se laisserent malheureusement deceuoir à leurs persuasions, & lors qu'ils voulurent en executer le dessein, ce fut à l'heure qu'ils trouuerent leur cercueil par la charge que leur fit l'armee Royalle, receuans ainsi le salaire de leurs demerites.

Tant de victoires remportees sur ces rebelles, & tant de corps ionchez par terre, ont bien debillité leurs courages, & affoibly

leur party : mais non en rien diminué leur meſchanceté & diaboliques inuentions: car ſe voyans deſcheus de leurs pretenſions, & priués du moyen de pouuoir ſubſiſter plus de temps à l'effort des armes Royalles & victorieuſes, (fleau de telles ſortes de gens.) Ils ont mieux aymè tanter des voyes extremes, appellant l'Eſtranger à leur ſecours (& par ainſi mettre la France en danger de ſe perdre) que non pas de ſe rendre ſouz le ioug de leur obeïſſance, & s'aſubiettir aux douces loix de leur naturel & legitime Roy qui ne leur preſcript que des choſes raiſonnables.

Ames enragees! ennemis de voſtre patrie, vous portez-vous bien à des extremitez ſi vicieuſes? N'auez-vous non plus de ſoing du lieu où vous auez pris naiſſance, & ou vous auez eſtè eſleuez, que de le vouloir expoſer à l'inſolence de ſon capital ennemy.

Pour paruir à leurs damnables fins, ils inuoquent à leur ayde le ſecours du Comte Mansfeld, & attirent à eux le Mareſchal de Bouillon, penſans derechef faire reuiure leur diabolique fureur par de telles & illicites practiques: mais Dieu, qui comme ſcrutateur des cœurs, void, & entend tout, fourniſt à noſtre Monarque (ſon fauory) aſſez de moyens pour y remedier.

Car le Roy, rendant general de ſon armée de Champagne, Mõſieur le Duc de Neuers, qui en eſt le Gouuerneur, luy commanda de s'oppoſer à l'entrée de ce Comte, qui ne

demandant qu'a rauager, auolle par tou où il eſt demandé, ſon armée fauoriſée pa ledict Duc de Bouïllon, & fatiguée de ſe pertes paſſées, s'approchans de nos frontieres en eſt vigoureuſement repouſſée, & ne recognoiſſans que trop qu'il n'y a rien a gaigner parmy des ames ſi Françoiſes & courageuſes, commãdées par vn ſi genereux Prince, s'eſt retirée a la confuſion de ces factieux, qui n'ont point de reſpit de vie qu'en la prõpte recognoiſſance de leurs faultes.

Sommieres ſe faiſant ſage aux deſpends de tant de Villes qui ont trouué leur ruyne dans leur rebellion, s'eſt rangée au vouloir de ſon Roy, pour eſuiter les ſemblables peines qu'ont enduré ces ambitieux Titants, (germe de ſedition.)

Montpellier ores aſſiegé, minutte ſa perte par ſa deſobeyſſance, & ſuit les meſmes veſtiges que ſes deuancieres, ſa reſiſtance ſera vaine, veu qu'il faut que tout cedde aux armes de Noſtre Grand Louys Incomparable.

Sus, ſus, armes à bas, Rebelles, ie voy mõ grand Roy triomphant menacer vos chefs de tempeſtes, empeſchez que ſa patience, trop ſouuent indignée ne ſe conuertiſſe en fureur, il eſt preſt de vous donner le chaſtiment conuenable à voſtre deſobeyſſance. Ses Canons foudroyans ſont pointez, les picques herriſſées, & l'eſpée en main pour enuoyer vos corps à la ſepulture. Preuenez ſa reſolution par la recognoiſſance de vos demerites; iettez vous aux pieds de la Maje-

ſté de cét Alcide, & implorant ſa clemence, demandez luy pardon, il ne refuſe point ceux qui l'inuoquent : car ſans fin il reçoit à penitence les vrais repentans de leurs fautes, iouyſſez-donc de ce doux priuilege, ames indignes de tant de graces?

Quoy ! voulez-vous (vſurpateurs de l'authorité de nos Roys) preſcrire des reigles à ce Genereux Monarque, que tout le monde craint & honore, par ſa Iuſtice & clemence. Comme le plus grand Roy de l'Vniuers; Tout fleſchiſt au bruict de ſes armes, & vous mutins obſtinez, voulés-vous le ſuppediter, & par vne preſomptueuſe ambition luy diſputer ſon legitime heritage. Bon Dieu! quel pernicieux deſſeing, ne vous faictes-vous point ſages aux deſpends d'autruy ? Ne tirez vous point d'exemples des ruynes & deſolations de tant de villes rebelles qui ont ſenty les traits de la collere de ce iuſte Roy? Perſiſterez-vous en vos iniquitez; vos cœurs ne receuront-ils point les marques & caracteres des Fleurs de Lys, Symbole de voſtre Pretenduë Religion? Ha Canniballes & Leſtrigons! vous ne vous paiſſez que de ſang, ne penſant faire regner voſtre vſurpation que par le diuorce. Rebelles vous vous ſeduiſez en vos creances, & ne voyez pas que Dieu autheur de toutes choſes abbaiſſe les orgueilleux, & rehauſſe les humbles. Ia deſia les cœurs des chefs de voſtre faction ſe glacent, la deffaite & ruine en tiere du ſieur de Soubize, ne vous faict elle point cognoi-

ſtre que l'Altitonnant du Ciel & de la Terre n'authoriſe point voſtre iniuſte party? Mais au contraire par des euenements contraires à vos eſperances, ne veut-il pas attirer vos ames à la cognoiſſance de vos demerites, ne donne-on pas la gloire du gain d'vne bataille à la ſupreſme puiſſance de Dieu qui y preſide, ſi ainſi eſt, comme il eſt indubitable, ne vous apparoit-il pas aſſez par tāt d'exploicts genereux, commis par ce nompareil Alcide, que le Ciel eſt indigné contre vous, & qu'il n'eſpouſe point voſtre deffence. Hé, que ne reuenez-vous à vous meſmes? Que ne ceſſez vous d'orager la France par voſtre tumulte? C'eſt folie de s'oppoſer au vouloir de Dieu. Autheurs de la mort de tant de grands Seigneurs, & braues Chefs, & d'vn ſi grand nombre de Gentils-hommes, & de courageux ſoldats tuez par voſtre reuolte. Leur ſang courageuſement reſpādu pour le ſeruice de leur Roy, ne crie il pas vengeāce deuant Dieu, tant de vefues, orphelins, & pupilles ne vous publiēt-ils pas les meurtriers de leurs maris, & de leurs peres, oüy, ouy, c'eſt à vous qui cauſez tant de langueurs à qui ſe pauure peuple affligé dōne le blaſme de ce deſaſtre, *Vox populi, vox Dei*, conſiderez les aſſaſſins que vous auez fait de vos Chefs, pour doute qu'ils euſſent l'ame Royalle, vos crimes de leze Majeſté, vos ſacrileges & violemens, & vous vous repentirez bien toſt de vos iniquitez, où vous aurez vne ame Luciferienne, quel

plus grand honneur ? quelle plus belle gloire, & quel plus doux cõtentement à vn peuple que de se voir en paix, obeyssant aux Loix de son Superieur, rien n'est de plus agreable à Dieu que le tranquille repos de ses creatures. Tout le Ciel mesme s'ẽ esiouist, & les Anges en chantent le *Gloria inexcelsis*, où au contraire les ames damnées, & les Diables mesmes de l'enfer s'en affligent.

Que doit-il estre doncques maintenant en ces lieux de lumiere, & de tenebres. Helas n'est-il pas vray que le Ciel pleure de vostre infidellité, & l'enfer en rit, ouy, le Ciel s'afflige de voir tant de pauures ames distinees par leur creation à estre Citoyens de ceste saincte Cité, se perdent par leur obstination & peruersité malheureuse, & au contraire l'enfer est content de voir mourir ces pauures creatures en l'estat miserable de leur damnation, creatures dis-ie veritablement faictes la proye des demõs infernaux, voyez, voyez, cœurs empierrez, & empoisonnez de reuolte, quels mal heurs causent vostre impieté, tant d'Eglises ruynees, & tant d'hotels desmolis sont les marques de vos execrations, vous n'auez pas pardõné aux choses insensibles : car en prophanant le Christianisme, & foullant aux pieds la veneration des bien-heureux Saincts, vous auez reduict en cendre leurs Images, tãt leur memoire vous est odieuse, Grand Dieu Eternel, dõnez la veuë à ses aueugles, aueuglez de leur iniuste conuoitise, r'appellés

dans le berçail de vostre Eglise ces desuoyez de leur salut: imprimez leur dans le cœur le respect, crainte, & obeissance qu'ils doibuent porter a leur Roy, vostre Image viuãte icy bas parmy nous, ne permettez pas tout, bon & misericordieux, que leurs ames suiuent la ruyne de leurs corps, & que le diable par ainsi triomphant de la perte de vos creatures, racheptee par le precieux sang de vostre Fils vnique, nostre seigneur Iesus Chr. Et toy peuple mutiné, flechis au vouloir de ton Prince, r'entre dans le chemin de ton obeissance au seruice de sa Royalle Maiesté, & attirant sur toy sa clemence, separe toy des desseings contraire à ses resolutiõs. Recognois la debonnaireté de ce bõ Roy, qui au lieu d'expier tes fautes par le sang, te faict grace, sois luy autant fidelle a l'aduenir, que tu as esté rebelle par le passé. Consacre tes vœux a son seruice, & chasses hors de ton ame ce poison de reuolte qui l'endommage. Ne bande plus tes desseings contre sa puissance. Si tu as esté bon seruiteur de Henry le Grand son Pere pendant sa vie, sois-le de Louys le Iuste son fils durant la sienne. Qui a aymé l'vn doit cherir l'autte.

O Grand & Incomparable Roy, puisse le Ciel de plus en plus fauoriser le reste de vos souhaits, au contentement de vos bons Frãçois, à la conseruation de vostre gloire, & à l'augmentation & accroissement de vostre Estat.

FIN.